

# Prix De Paepe-Willems

## L'objectif

L'objectif du Prix DE PAEPE-WILLEMS est d'encourager des Jeunes Professionnels (JPs) à présenter des travaux techniques en rapport avec les centres d'intérêt de l'AIPCN.

## Sujets d'intérêt

La présentation technique devrait traiter d'un sujet pertinent pour l'Association.

Le rapport devrait à la fois être original et, autant que possible être susceptible d'une application pratique technologique innovante, règle de bonne pratique.

## Le jury

Un jury de quatre membres sera désigné par le Bureau exécutif (ExCom) pendant sa réunion d'automne et sera composé:

- d'un membre du Bureau exécutif qui présidera le jury, et
- de trois expert(e)s spécialement invité(e)s dans le domaine des sujets traités dans les rapports soumis.

Les rapports devront être proposés pour le 31 août de chaque année. Au cas où aucun des rapports ne répondrait aux normes requises, le jury pourra décider de ne pas remettre le Prix. Les décisions du jury seront sans appel.

Le jury décidera aussi lesquels des rapports, à côté du rapport gagnant, pourront être publiés dans le Magazine 'On Course'.

Le jury communiquera ses décisions au Bureau exécutif avant sa réunion de l'hiver.

## Critères d'évaluation des présentations

Le jury évaluera le contenu de chaque rapport à l'aide des quatre critères suivants qui sont d'une importance égale, en donnant un score de 1(bas) à 5(haut) pour chaque critère.

### Critère 1. Valeur et intérêt du rapport pour les collègues professionnels

- Dans quelle mesure le sujet est-il actuel, en termes de développements actuels ?
- Dans quelle mesure les résultats et les conclusions du rapport peuvent-ils être appliqués par d'autres à des problèmes y liés ?
- Dans quelle mesure l'expérience documentée dans le rapport peut-elle être liée par d'autres à des situations similaires ; c'est-à-dire est-ce que les 'leçons à tirer' sont clairement formulées ?

### Critère 2. Importance de la contribution du rapport vis-à-vis les règles de bonne pratique

- Dans quelle mesure les constats et les conclusions de l'article font-elles progresser l'état de l'art ?
- Dans quelle mesure, l'analyse, l'expérimentation et les pratiques discutées dans l'article sont-elles reproductibles ?

### Critère 3. Originalité du matériel

- Dans quelle mesure le point de vue de l'auteur sur le sujet traité est-il unique dans le domaine examiné par rapport à la littérature existante sur des sujets similaires ?
- Dans quelle mesure, la présentation traite-t-elle de procédures d'analyse, de méthodes expérimentales ou d'applications pratiques innovatrices ?

### Critère 4. Style: clair, logique, concis et facile à suivre.

- Dans quelle mesure, l'article est-il écrit dans un style grammaticalement correct et techniquement acceptable ?
- Dans quelle mesure l'ensemble du document évite-t-il les répétitions et les commentaires superflus ?

- Dans quelle mesure l'ensemble du document est-il homogène et ordonné, constitué de sujets organisés de façon logique, chacun étant traité de façon complète avant d'aborder le suivant ?

### **Le Prix**

Le Prix consiste en un montant de 5.000 euros et en une affiliation gratuite à l'AIPCN pour une période de cinq années.

Le Prix sera remis à ce(tte) candidat(e) qui présente le rapport sélectionné par le jury dans l'année civile qui précède l'Assemblée Générale Annuelle (AGA), à l'occasion de laquelle le Prix est remis. Au cas où il y aurait un co-auteur, le Prix sera remis à l'auteur principal du rapport.

Le lauréat sera invité à présenter son rapport à l'AGA. Des équipements hôteliers gratuits pour trois nuits lui seront offerts, ainsi que le paiement des frais de voyage en classe économique à l'AGA.

### **Conditions à remplir par le candidat**

Un candidat doit:

- a. ne pas avoir atteint l'âge de quarante ans au 31 décembre de l'année de la présentation du rapport,
- b. envoyer son rapport, joint au bulletin de soumission, au secrétariat général de PIANC avant le 31 août de l'année qui précède la remise du Prix.

Les présentations doivent:

- a. ne pas excéder les 8.000 mots, des cartes, des graphiques et des illustrations exceptés,
- b. ne pas excéder un total de 20 pages;
- c. être écrites en anglais, y inclus un résumé, et concorder avec les 'Directives pour les Auteurs', desquelles les détails se trouvent sur le site Internet,
- d. inclure une photo d'identité de l'auteur et quelques mots-clés pertinents.

### **Publication de présentations**

Le rapport gagnant sera publié dans le Magazine 'On Course'.

Les autres rapports peuvent aussi être publiés dans le Magazine, selon l'opinion du jury.

Après la désignation du lauréat, l'Association identifie aussi immédiatement les contributions qui sont sélectionnées pour être publiées dans le Magazine et elle maintient le droit d'auteur seul pour ces contributions limitées.

Les gagnants du PDPW seront présentés sur le site Web international de l'AIPCN avec un curriculum vitae et un résumé de leur rapport.